

## Concrétisation du Registre national de l'HTAP

Chers amis et collègues, le projet du Registre national de l'HTAP est donc enfin concrétisé, cela grâce à vos efforts et votre disponibilité à tous. Je tiens donc à vous en remercier et vous en féliciter.



Pour que ce registre puisse vivre et se développer et afin de vous permettre d'exploiter toutes les données disponibles, il est impératif d'y inclure tous vos patients qui répondent aux critères de ce registre.

Par ailleurs, et par souci d'homogénéité, il est indispensable de «centraliser» les données, en d'autres termes, un patient pour un seul centre.

Encore une fois un grand bravo à tous et bonne continuation.

## Solution stylo et papier numérique

### Validation des données

La validation des données est de la responsabilité de chaque centre. Il est important de valider régulièrement les données car seules ces données sont présentes dans la base de données. Ainsi, seules ces données sont prises en compte dans les tableaux de bord mensuels et dans les résultats des requêtes à la demande.

Nous vous rappelons qu'après validation les données ne peuvent plus être modifiées et que toute nouvelle saisie n'est pas prise en compte.



### Tableaux de bord

Les tableaux de bord de suivi au format excel vous sont maintenant envoyés mensuellement. Nous espérons qu'ils vous permettront de suivre votre activité dans le cadre de ce Registre.

### Compte-rendu d'hospitalisation

Le compte-rendu d'hospitalisation sera disponible à partir du 5 février. Nous avons fait évoluer ce compte-rendu de manière à ce qu'un compte-rendu puisse être généré pour le bilan initial et un autre pour chaque fiche de suivi complétée. Toutefois ces comptes-rendus ne pourront être disponibles que pour les patients dont les données ont été validées.